

www.e-rara.ch

**Chymie hydraulique pour extraire les sels essentiels des végétaux,
animaux & minéraux avec l'eau pure**

La Garaye, Claude-Toussaint Marot de

A Paris, 1746

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 3033

Persistent Link: <http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-16987>

Privilege du roi.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos Amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel; Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT: Notre bien-amé JEAN-BAPTISTE COIGNARD, notre Imprimeur ordinaire & Libraire à Paris, Ancien Adjoint de la Communauté, Nous a fait exposer qu'il desireroit imprimer & donner au Public des Livres qui ont pour titre: *Chymie Hydraulique, pour extraire les Sels essentiels des Végétaux, Animaux & Minéraux, avec l'Eau pure. Prognostics des Maladies*: S'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant; Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, d'imprimer lesdits Livres en un ou plusieurs Volumes, & autant de fois que bon lui semblera: & de les vendre, faire vendre & débiter par tout

notre Royaume pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date des présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression desdits Livres sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes; que l'impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres, seront remis dans le même état où l'Approbaton y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres: & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de

chacun dans notre Bibliotheque publi-
que , un dans celle de notre Château
du Louvre , & un dans celle de notre
très - cher & féal Chevalier , le Sieur
DAGUESSEAU , Chancelier de France : le
tout à peine de nullité des Présentes. DU
CONTENU desquelles vous mandons &
enjoignons de faire jouir ledit Exposant
& ses ayans causes pleinement & paifi-
blement , sans souffrir qu'il leur soit fait
aucun trouble ou empêchement. Vou-
LONS qu'à la copie des Présentes, qui sera
imprimée tout au long , au commence-
ment ou à la fin desdits Livres , foi soit
ajoutée comme à l'original. COMMAN-
DONS au premier notre Huissier ou Ser-
gent sur ce requis , de faire pour l'exécu-
tion d'icelles tous Actes requis & néces-
saires , sans demander autre permission :
& nonobstant Clameur de Haro , Char-
te Normande , & Lettres à ce contraires.
Car tel est notre plaisir. DONNE' à Paris
le vingt-septième jour du mois d'Août ,
l'an de grace mil sept cent quarante-cinq,
& de notre Regne le trentième. Par le
Roi en son Conseil. SAINSON.

*Registré sur le Registre onze de la Chambre Royale des Libraires
& Imprimeurs de Paris , N°. 478. fol. 414. conformément aux
anciens Réglemens , confirmés par celui du 28. Février 1723. à
Paris le 28. Août 1745.*

VINCENT, Syndic.

CHYMIE